



Seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous, laissons le meilleur des souvenirs à nos hôtes.

(Citation issue de la première charte éthique du voyageur écrite en 1996)

Éthique du voyageur solidaire

Une solidarité organisée et constructive

Les voyages solidaires visent à soutenir le développement économique des communautés locales et des partenaires.

- Avant votre départ il est conseillé de prendre rendez vous avec votre médecin et un centre de vaccination afin d'obtenir toutes les informations liées aux maladies présentes dans le pays.
- Respecter les vaccinations conseillées permet d'éviter l'introduction de maladies dans le pays visité. Il est important d'utiliser les traitements antipaludéens en respectant les recommandations de l'OMS : les surdoser présente le risque d'augmenter la résistance des souches au détriment des populations locales.
- Il vous sera probablement conseillé de vous protéger des piqûres de moustiques qui peuvent être porteuses du paludisme.
- Un médicament préventif et curatif est disponible en pharmacie. Des moustiquaires sont présentes dans les chambres de l'association. Pensez tout de même à prendre du spray anti moustiques et des vêtements longs, surtout en saison de pluie (août - novembre).
- Les voyageurs solidaires sont encouragés à respecter l'intégrité culturelle et sociale des communautés villageoises lors de leur séjour, en s'adaptant à leur mode de vie pour une expérience harmonieuse.
- Tolérance et respect envers autrui. Il est essentiel d'éviter toute forme d'attitude condescendante envers autrui, en les jugeant comme inférieurs en raison de leurs pratiques.
- Après chaque expérience vécue, prenez un moment pour réfléchir à votre journée. Pour noter les émotions ressenties lors des échanges avec les autochtones, gardez un journal de bord ou un carnet de voyage.

Honorer les traditions, valeurs et pratiques culturelles des communautés locales en se documentant et en se renseignant

- Le voyageur solidaire respecte les interdits tout particulièrement en termes de tenues vestimentaires, d'alimentation, de pratiques religieuses et sacrées.
- Il est recommandé de déguster la cuisine locale et de séjourner dans des hébergements authentiques pour s'imprégner de l'atmosphère locale, en évitant de formuler des critiques. Les hébergements sont propres et accueillants, parfois rudimentaires en termes de confort chez l'habitant, mais offrent un accueil chaleureux.
- Le voyageur solidaire observe attentivement les règles de courtoisie telles que saluer, témoigner de l'intérêt envers nos hôtes, faire preuve d'ouverture envers autrui, et éviter les expressions de dégoût face à la nourriture.
- Le voyageur solidaire évite le gaspillage, lors des repas par exemple : en prendre moins, et en reprendre éventuellement
- Le voyageur respecte les personnes en évitant d'imposer ses habitudes, en comprenant les coutumes locales et en évitant les jugements de valeur.

Une contribution positive au groupe de voyageurs solidaires et à la réussite du séjour

- Écoute, observation, et respect lors d'une visite villageoise. Chaque voyageur solidaire contribue par son attitude et son comportement à la cohésion du groupe pour garantir le bon déroulement du séjour et la qualité des échanges et des rencontres. Il respecte pour cela les règles de vie en société.
- Vos connaissances, expériences et compétences seront utiles pour l'association AFO afin de définir au mieux la mission principale que vous devrez remplir. Cette mission sera définie avec vous par Wanda Costantini, présidente de l'association, ou un membre de son équipe.

Un respect de la vie privée et du travail des villageois

- Le voyageur solidaire veille à respecter au cours de ses promenades et de ses visites le rythme de travail des villageois (paysans, infirmiers, instituteurs...), l'intimité des lieux et des personnes rencontrées sans imposer sa présence. En particulier, le voyageur s'engage à ne pas photographier quelqu'un sans son autorisation et à ne pas faire un usage lucratif de ses photos et films. Si vous souhaitez prendre des photos d'enfants, vous devez obtenir l'accord des parents.
- Pratiquer la photographie sans consentement mutuel va nuire à l'association AFO en qui les populations ont confiance, il vous faudra l'autorisation des parents ou du directeur de l'école. .
- Acheter de manière responsable en privilégiant l'achat de produits locaux au prix équitable, soutenant les artisans locaux et les coopératives de femmes, tout en évitant le marchandage excessif. Vous participerez ainsi au développement de l'économie de la région visitée.

Les dons

- Le voyageur solidaire est invité à s'abstenir de faire des cadeaux pendant son séjour . Pratiquer le don de manière équilibrée évite la mendicité, favorise le collectif et respecte les habitudes locales.
- Pour les futurs bénévoles, il est possible d'amener des dons matériels dans votre valise comme des crayons de couleurs, des livres, des vêtements... Nous sommes vigilants à éviter tout effet de "distribution de cadeaux" entre les volontaires et les enfants ou le personnel sur place. Les dons ne sont donc pas nominatifs, ils sont remis aux bénéficiaires au nom de l'association AFO . Nous pouvons d'ores et déjà vous recommander :
 - des jeux pédagogiques pour enfants (de 3 à 8 ans) type mémo, puzzle, puissance 4.
 - des cahiers de vacances, coloriage, mots-mêlés.
 - stylos, crayons de couleurs, crayons de papier avec gommes, taille-crayons, règles, compas, ciseaux à bout rond, bâtons ou tubes de colle ... (pas de feutres).
 - des livres d'histoires imagées aux contenus non-violents.
 - bouteilles de peinture et pinceaux (pas de tubes).
 - des posters de «famille» sur les plantes, les animaux, les pays...
 - des graines de légumes (carottes, tomates ...).
 - des produits typiques de votre région que nous découvrirons ensemble.
 - des vêtements enfants et bébés (t-shirts, pantalons, polaires, robes longues ...).

Économiser les ressources naturelles (eau, bois), gérer ses déchets.

- L'eau est parfois rare et pénible à puiser, aussi le voyageur l'utilise avec modération.
- Ramener les déchets non destructibles du Fouta jusqu'à St Louis ou Saly pour les jeter car il n'y a pas de traitements des déchets à la ferme.
- Les voyageurs solidaires se doivent d'éviter de laisser derrière eux leurs déchets, quels qu'ils soient. Tous les moyens (emballages bio- dégradables, etc.) permettant de limiter les déchets nés du tourisme doivent être utilisés. Mieux vaut limiter, dans ses bagages, les emballages qui devront être laissés sur place.
- Gérer vos déchets notamment le plastique permet de donner l'exemple et de sensibiliser spontanément les populations et les enfants.
- Les voyageurs solidaires respectent aussi les règles affichées dans les espaces naturels, afin de préserver l'équilibre des lieux, de même que dans les musées, les villes, ou sur les plages.
- Les voyageurs veillent à ne pas prélever des souvenirs dans les sites naturels, et à ne pas favoriser le vol et les dégradations en achetant des objets sacrés ou des produits issus d'espèces protégées.
- L'observation des animaux ne doit pas modifier leur comportement naturel et déranger leur vie quotidienne. Il est préférable de garder une distance que les animaux considèrent comme sûre et d'éviter de faire trop de bruit.

- Nourrir les animaux modifie leur régime alimentaire et peut être dangereux. Les singes deviennent ainsi agressifs et voleurs, par exemple.

Après le voyage solidaire

- Au dernier soir de votre séjour, le voyageur est encouragé à partager un compte rendu ou un partage d'expériences ainsi que les photos et vidéos.
- L'association vous encourage à partager votre expérience de voyageur solidaire, en famille, avec ses amis, ou sur les réseaux sociaux pour témoigner des richesses et des fragilités du pays.
- Soyez objectif et n'engagez pas de promesses incertaines. Ne faites pas de promesses qui ne seraient pas tenues (photos à envoyer, contact à garder...). L'usage du polaroid permet d'honorer sa promesse immédiatement.

**« La vie est un long champ à cultiver.
Voyager, c'est y semer la diversité de la terre.
Voyager, c'est l'embellir des couleurs du monde. »**
L. LESVEN.

Nom :

Prénom :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

DIAM VOYAGES - ONG AFO - Maison des Volontaire - Saly / Ferme Morphilisland - Podor

- SN 78 459 41 09 / FR-06 69 31 60 16

afoassociation30@gmail.com <https://web.facebook.com/AFOGRANDALES>

Loi 1901/ JOURNAL OFFICIEL /25/02/2012 - RNA W3010032257P

SIRET 794 089 599 00011 - APE 8552Z